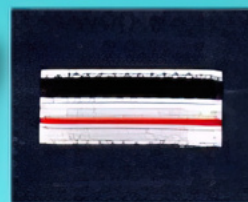


DCRFPN



Dotation Major RAEP FPPN

Le nombre de Postes Major a été multiplié par 2,54 au niveau national !
En 2021, 18 collègues ont été promus majors par la voie de l'examen.
En 2022, la DCRFPN aurait dû se voir attribuer à minima 45 postes !

Hélas, la DCRFPN n'est dotée que de 31 postes,
soit 30% en-dessous du taux national !

LE COMPTE N'Y EST PAS !

Pourtant, dans sa circulaire du 8 juin 2022,
la DRCPN stipule bien que les personnels
formateurs doivent être une **PRIORITÉ** :



« Dans le cadre de l'avancement au grade
de Major de Police, une attention particulière
devra également être portée aux
Brigadiers-Chefs de Police FORMATEURS
et aux agents exerçant des missions de VP ».



UNE DISSONANCE ENTRE CE QUI EST ÉCRIT ET CE QUI EST FORMALISÉ ?

UNITÉ SGP POLICE saisit la DRCPN
et demande qu'une dotation en
adéquation avec le volume national
soit attribuée à la DCRFPN.

www.unitesgppolice.com



UNITÉS POLICE

FSMI-FO

On ne lâche rien !

30-06-2022